

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/10/2024 - 4756 - 2023 B 00013 - 842 138 786 - MILLET FAMILY

BILAN ACTIF

	Exercice du 01/10/22 au 31/12/23			Du 01/10/21 au 30/09/22
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles				
Terrains et aménagements	3 500		3 500	3 500
Constructions	33 579	5 802	27 777	29 876
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles	37 079	5 802	31 277	33 376
Parts sociales, titres de participations	2 430 090		2 430 090	628 864
Prêts et autres immobilisations financières	100 000		100 000	
Immobilisations financières	2 530 090		2 530 090	628 864
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 567 169	5 802	2 561 367	662 240
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs				48 738
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 674		3 674	90 238
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	3 674		3 674	90 238
Valeurs mobilières de placement				
Banque	815 639		815 639	215 093
Caisse				
Disponibilités et V.M.P	815 639		815 639	215 093
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	819 312		819 312	354 068
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	3 386 481	5 802	3 380 679	1 016 308
- Droit au bail : - Immobilisations financières à moins d'un an : - Créances à plus d'un an :				
Engagement Crédit-Bail - Immobilier : - Mobilier :				

BILAN PASSIF

	Du 01/10/22 au 31/12/23	Du 01/10/21 au 30/09/22
Capital social (dont versé 695 400)	695 400	695 400
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves diverses	276 516	124 693
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	60 087	151 823
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 241	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 037 244	971 916
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 319 020	30 063
Banques	775 030	
Emprunts court terme		
Autres emprunts et dettes		
Associés	171 686	11 738
Associés - Compte courant bloqué		
Dettes financières	2 265 737	41 800
Avances et acomptes clients		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 667	987
Dettes sociales	23 541	
Dettes fiscales	38 491	1 605
Fournisseurs d'immobilisations		
Autres dettes d'exploitation	11 000	
Dettes d'exploitation et diverses	77 699	2 592
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 343 435	44 393
Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	3 380 679	1 016 308
Dont dettes :		
- A plus d'un an : 1 115 045		
- A moins d'un an : 1 877 339		

COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

	Du 01/10/22 au 31/12/23 (15 mois)	Du 01/10/21 au 30/09/22 (12 mois)	Variation (15/12)
Produits financiers et produits assimilés	120 815	153 938	- 33 122
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	120 815	153 938	- 33 122
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	55 736	288	55 447
Total des charges financières	55 736	288	55 447
RÉSULTAT FINANCIER	65 080	153 649	- 88 570
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	65 328	152 808	- 87 480
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 241		5 241
Total des charges exceptionnelles	5 241		5 241
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 5 241		- 5 241
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA		985	- 985
TOTAL DES PRODUITS	315 555	160 201	155 354
TOTAL DES CHARGES	255 467	8 378	247 090
BÉNÉFICE ou PERTE	60 087	151 823	- 91 736
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supporté ou bénéfice transféré			

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28/06/2024

MILLET FAMILY

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 695 400.00 euros
Siège Social : 4 les canards
61270 saint hilaire sur risle
RCS d'ALENCON N° : 842 138 786

L'an deux mil vingt quatre,
Le vingt huit juin.

Les associés de la MILLET FAMILY se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur MILLET Ludovic, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	60 087.28€
Dotation à la réserve légale	60 087.00€
Mise en distribution réserves facultatives	69 000.00€
Montant Brut Distribuable	69 000.28€
Retenue à la source	20 700.00€
Solde net	48 300.21€

La collectivité des associés décident de mettre en distribution une partie des bénéfices mis antérieurement en réserves facultatives, soit une somme globale de 69 000.00€.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 69 000.28€

	Monsieur MILLET Claire	Monsieur MILLET Ludovic
Dividendes bruts taxables	68 995.45€	4.83€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui

Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	8 831.41€	0.61€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	68 995.45€	4.83€
Prélèvements sociaux	11 867.22€	0.83€
Dividendes nets à percevoir	48 296.82€	3.39€

Ce dividende sera payé le 15/10/2024, par inscription en compte courant.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 20 700€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2022.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.2 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 28/06/2024**

MILLET FAMILY
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 695 400.00 euros
Siège Social : 4 les canards
61270 saint hilaire sur risle
RCS d'ALENCON N° : 842 138 786

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	60 087.28€
Dotation à la réserve légale	60 087.00€
Mise en distribution réserves facultatives	69 000.00€
Montant Brut Distribuable	69 000.28€
Retenue à la source	20 700.00€
Solde net	48 300.21€

La collectivité des associés décide de mettre en distribution une partie des bénéfices mis antérieurement en réserves facultatives, soit une somme globale de 69 000.00€.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 69 000.28€

	Monsieur MILLET Claire	Monsieur MILLET Ludovic
Dividendes bruts taxables	68 995.45€	4.83€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	8 831.41€	0.61€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	68 995.45€	4.83€
Prélèvements sociaux	11 867.22€	0.83€
Dividendes nets à percevoir	48 296.82€	3.39€

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

